

LE ZÉRO

EN LIGNE DE MIRE



BONNES PRATIQUES POUR LES THÈMES SUIVANTS

Éradication de la mortalité maternelle évitable

Mettre fin aux besoins non satisfaits en termes de planification familiale

Mettre fin à la violence basée sur le genre et aux pratiques néfastes

ABRÉGÉ

SYNTHÈSE DES
évaluations des programmes
de pays de l'UNFPA



Cette année marque un double anniversaire, celui de l'UNFPA et celui de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). En sa qualité de gardien de la CIPD, l'UNFPA a face à lui une occasion unique de faire le point sur ses réalisations et sur le travail à accomplir.

Ainsi, en produisant des résultats d'évaluation et des enseignements sur ce qui fonctionne ou non dans des contextes variés, les bonnes pratiques qui vont découler de la synthèse des évaluations des programmes de pays de l'UNFPA jouent un rôle essentiel, pour faire en sorte que l'organisation concrétise ses trois résultats transformatifs interconnectés. Ces résultats sont les suivants :

1. Éradiquer la mortalité maternelle évitable

2. Mettre fin aux besoins non satisfaits de planification familiale

3. Mettre fin à la violence basée sur le genre et aux pratiques néfastes

Dès lors, en encourageant l'apprentissage organisationnel, la synthèse fournit des données probantes en vue d'améliorer la programmation et la prise de décisions à tous les échelons de l'UNFPA en vue d'aboutir à des résultats plus rapides et équitables. En outre, les données qui y sont présentées

viennent soutenir les militants, les praticiens, les décideurs et les chercheurs qui œuvrent de manière plus générale à l'évolution de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Ainsi, l'exercice contribue à accélérer les efforts visant à atteindre les objectifs exprimés dans le Programme d'action de la CIPD et dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

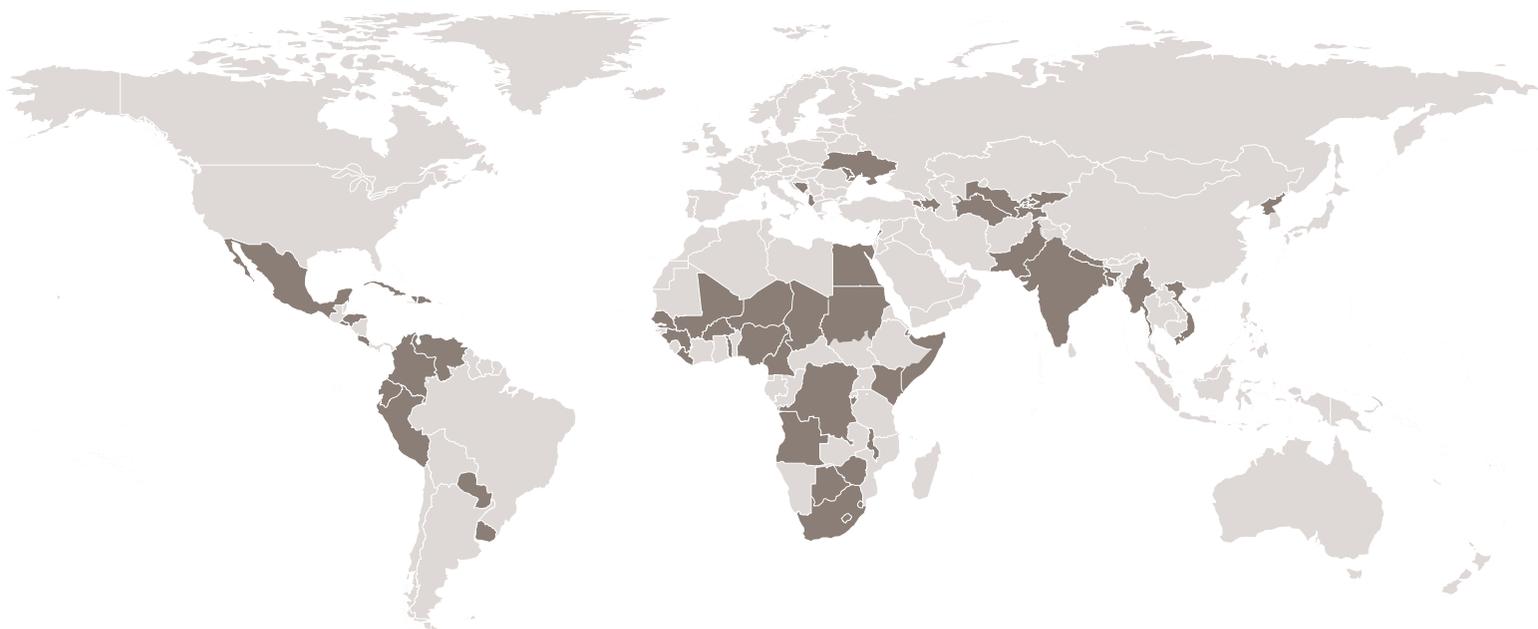
Afin d'identifier et de valider de bonnes pratiques, la synthèse a entrepris un examen et une analyse systématiques des preuves recueillies dans 57 évaluations de programmes de pays de l'UNFPA menées entre 2012 et 2018. Les bonnes pratiques, mais aussi les limitations, les plus fréquentes en matière d'avancée des trois résultats transformatifs sont présentées dans le présent abrégé. Tandis que le rapport de synthèse complet présente les cinq meilleures pratiques par résultat transformatif, le présent document met l'accent sur les trois premières en fonction de leur fréquence entre les évaluations de programmes de pays.



QU'EST-CE QU'UNE BONNE PRATIQUE ?

Une **bonne pratique** se définit par une approche programmatique au sens large qui a démontré de manière fiable une avancée vers un résultat souhaité.

Couverture géographique des évaluations de programme des pays inclus dans la synthèse



Les dénominations employées dans cette publication et la présentation des documents sur la carte n'impliquent en aucun cas l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'UNFPA sur le statut légal de tel ou tel pays, territoire, région ou agglomération, sur les Autorités qui les régissent ou sur le tracé de leurs frontières.

RÉSULTAT TRANSFORMATIF 1 : Éradiquer la mortalité maternelle évitable

BONNE PRATIQUE 1 : La mise en adéquation de services et de protocoles avec des normes internationales et la fourniture d'une couverture de santé universelle contribuent à améliorer la qualité des services de santé maternelle.

L'UNFPA a œuvré dans différents contextes à l'alignement des services de soins de santé sur les normes internationales, notamment en soutenant des formations sur de nouveaux protocoles et sur les meilleures pratiques internationales, ce qui a contribué à améliorer la qualité des services et à obtenir des résultats positifs divers en faveur de la santé maternelle.



SUR LE TERRAIN : Aligner les stratégies de santé maternelle sur les cadres internationaux en République démocratique du Congo

En République démocratique du Congo, le plaidoyer de l'UNFPA a contribué à l'inclusion des objectifs de la CIPD aux stratégies nationales de santé entre 2008 et 2012. Cela a contribué à intensifier la formation de sages-femmes aux accouchements assistés et aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence dans des régions ciblées. Ce travail a permis d'atteindre une croissance régulière du nombre de sages-femmes formées aux normes de la Confédération internationale des sages-femmes de l'Organisation Mondiale de la Santé, ce qui a eu un impact positif sur les soins de santé des femmes dans le pays. Dans les régions ciblées, le taux d'accouchements assistés est passé de 55 à 86 pour cent entre 2013 et 2014, tandis qu'il a été constaté une amélioration de la gestion des complications obstétriques et une hausse des soins prénataux de 7 à 28 pour cent.

BONNE PRATIQUE 2 : Le développement des capacités renforce les compétences techniques des travailleurs de la santé et augmente les compétences nationales en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, ce qui réduit ainsi la mortalité maternelle.

Une formation ciblée dispensée par l'UNFPA aux prestataires de services de santé à propos des pratiques sûres a facilité l'amélioration des services de santé, tant au cours de périodes prénatales que postnatales. L'UNFPA a mis en œuvre diverses approches afin de sensibiliser davantage les travailleurs de la santé, de renforcer les compétences des prestataires dans des régions reculées et de proposer une formation en gestion de la logistique au personnel des établissements. Suite à ces interventions, certains pays ont constaté une hausse du recours aux services, tandis que d'autres ont enregistré une réduction des taux de mortalité maternelle.



SUR LE TERRAIN : Mise à l'échelle des normes nationales de qualité des services de santé au Salvador

Au Salvador, l'UNFPA a soutenu une mise à l'échelle des normes nationales de qualité des services de santé, plus particulièrement en intégrant des services de santé et en rapprochant des groupes ayant diverses spécialisations en matière de santé maternelle, de soins aux adolescents et aux jeunes, et de VIH. Le bureau national a collaboré étroitement avec le ministère de la Santé pour garantir la fourniture de services améliorés par des prestataires qualifiés. Cela a permis d'augmenter le nombre de visites prénatales et d'accouchements assistés par des professionnels aguerris, pour ainsi aboutir à une réduction du taux de mortalité maternelle de 42 en 2012 à 38 en 2013 pour 100 000 enfants nés vivants.

BONNE PRATIQUE 3 : L'amélioration des politiques, des protocoles et des législations visant à promouvoir la maternité sans risque contribue à de meilleurs résultats en matière de santé maternelle.

Tandis que les systèmes de développement de compétences, de développement de l'infrastructure et d'orientation sont nécessaires pour réduire la mortalité maternelle, un soutien en faveur du développement de politiques institutionnelles et l'intégration de bonnes pratiques au niveau national sont également indispensables et améliorent la durabilité au fil du temps. Des activités de plaidoyer menées par l'UNFPA ont contribué à jeter les bases de politiques et de protocoles efficaces pour les soins de santé dans plusieurs contextes.



SUR LE TERRAIN : Plaidoyer pour des politiques sur la maternité sans risque et la santé reproductive au Népal

Au Népal, les efforts de plaidoyer de l'UNFPA ont contribué à initier des réformes législatives stratégiques en matière de protection de la santé des femmes. Le bureau national de l'UNFPA a soutenu une campagne qui a contribué à la reconnaissance constitutionnelle des questions en matière de santé sexuelle et reproductive en tant que droits humains fondamentaux, par le biais de l'inclusion du langage des droits de l'homme dans la Constitution du Népal de 2015. Cela a permis d'établir le droit à une maternité sans risque et à la santé reproductive comme un pilier important de l'agenda de santé publique.

RÉSULTAT TRANSFORMATIF 2 : Mettre fin aux besoins non satisfaits de planification familiale

BONNE PRATIQUE 1 : La sensibilisation ciblée à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, et plus particulièrement axée sur la planification familiale, contribue à renforcer les connaissances et encourage un changement de comportement positif parmi les communautés clés

Il a été constaté que l'amélioration de la sensibilisation à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, surtout chez les jeunes, a contribué à l'amélioration des résultats en matière de planification familiale. L'UNFPA collabore avec différents acteurs à l'approfondissement des connaissances en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, mais aussi de planification familiale, qui encouragent ces acteurs à leur tour à devenir des militants du changement, ce qui favorise une hausse de la sensibilisation et de l'engagement à long terme. Dans certains pays, des efforts ciblés de sensibilisation ont débouché sur un changement de comportement positif, dont des pratiques sexuelles plus sûres et une hausse de la demande en faveur des services de santé.



SUR LE TERRAIN : Collaboration avec des leaders religieux et communautaires afin de faire participer les jeunes au Niger

Au Niger, l'UNFPA a soutenu une formation destinée aux leaders religieux et communautaires afin de faire participer les jeunes plus efficacement en adaptant du matériel portant sur la santé et les droits sexuels et reproductifs au contexte culturel et social. Ainsi, ces campagnes médiatiques et de sensibilisation au niveau local ont contribué à ce que deux tiers des jeunes montrent une meilleure compréhension de la puberté, de l'hygiène menstruelle, des risques de grossesse précoce, de la prévention de la mutilation génitale féminine, du rôle de la contraception et de l'importance de la planification familiale. Cette formation a plus particulièrement contribué à augmenter sensiblement le nombre de recours à des méthodes de planification familiale par des adolescentes mariées, en passant de 13 à 30 pour cent entre 2014 et 2017.

BONNE PRATIQUE 2 : L'élargissement du rôle des prestataires de services et/ou des communautés en matière de soins de santé, associé à la mise à disposition constante de fournitures, améliore l'accès et le recours à la planification familiale dans diverses populations et au sein de régions mal desservies.

Les interventions de l'UNFPA qui visent à améliorer l'accès à la planification familiale au sein de populations rurales, indigènes et mal desservies comprennent la modification/le partage des tâches, un engagement significatif des communautés, ainsi que le renforcement des systèmes de santé nationaux et des chaînes d'approvisionnement en produits de base. Ensemble, ces approches contribuent à une utilisation efficace des ressources dans des régions mal desservies où les professionnels de la santé sont rares, ainsi qu'à une autonomisation des communautés afin de garantir un recours soutenu aux méthodes de planification familiale entre tous les groupes.



SUR LE TERRAIN : Amélioration de l'accès aux communautés indigènes au Pérou

En vue de développer les soins de santé reproductive et d'améliorer l'accès aux services parmi les populations indigènes au Pérou, l'UNFPA a piloté un modèle de services de santé en vue de former les prestataires, de sensibiliser et d'autonomiser les communautés afin qu'elles puissent agir sur leur santé. Dès lors, des comités communautaires inclusifs, composés d'acteurs locaux et nationaux, ont organisé des dialogues interculturels. Par ailleurs, l'UNFPA a collaboré avec des communautés locales en vue de créer un ensemble d'outils sur les services de santé culturellement sensibles destiné aux citoyens indigènes.

BONNE PRATIQUE 3 : Des cadres politiques exploitables, et plus particulièrement ceux soutenus par des engagements financiers gouvernementaux, contribuent à des programmes de planification familiale plus solides et plus durables.

Le développement de cadres politiques de planification familiale exploitables jette les bases d'une amélioration des résultats dans ce domaine. Des politiques bénéficiant d'un budget dédié indiquent bien souvent une volonté et un engagement politiques nationaux forts. Dans différents contextes, et grâce à ses activités de plaidoyer, l'UNFPA a contribué au renforcement des engagements politiques et financiers des gouvernements, visant à améliorer et à augmenter les programmes nationaux de planification familiale.



SUR LE TERRAIN : Assurer des services de santé reproductive de qualité aux plus démunis au Turkménistan

Au Turkménistan, l'UNFPA, en partenariat avec le ministère de la Santé et d'autres agences des Nations Unies, a soutenu le développement de la Stratégie nationale sur le VIH pour 2012-2016, ainsi que des instructions en matière de support et de traitement du VIH. Par ailleurs, l'UNFPA a soutenu le travail de proximité au sein de populations clés, en renforçant la sensibilisation en matière de prévention des infections sexuellement transmissibles et du VIH. Aussi, l'UNFPA a tout particulièrement soutenu le travail de proximité parmi les travailleurs du sexe et les centres d'accueil, en vue d'une amélioration de l'accès aux services et d'un renforcement des directives en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs parmi les travailleurs du sexe. Ce soutien, associé à d'autres, a contribué à améliorer la qualité des services de santé reproductive pour les travailleurs du sexe, qui sont souvent marginalisés en raison de politiques discriminatoires.

RÉSULTAT TRANSFORMATIF 3 : Mettre fin à la violence basée sur le genre et aux pratiques néfastes

BONNE PRATIQUE 1 : Le renforcement des lois et des politiques, en plus de cadres juridiques qui protègent les droits des femmes et des jeunes filles, contribue à l'élimination de la violence basée sur le genre et des pratiques néfastes.

Des cadres juridiques solides qui garantissent le droit des femmes et des jeunes filles à ne pas être confrontées à la violence sont des mécanismes essentiels pour mettre fin à la violence basée sur le genre et aux pratiques néfastes. Des précédents juridiques établis offrent une protection et des mécanismes permettant aux survivants de faire valoir leurs droits, tout en criminalisant la violence basée sur le genre et les pratiques néfastes, ce qui permet à terme de soutenir les efforts de prévention. L'UNFPA a apporté une assistance technique et a mobilisé les acteurs concernés par le biais d'un dialogue politique et d'un plaidoyer visant à développer et/ou à renforcer les lois sur la violence basée sur le genre et les pratiques néfastes.



SUR LE TERRAIN : Plaidoyer en faveur de cadres juridiques qui mettent un terme à la violence basée sur le genre au Tadjikistan

La première loi sur la prévention de la violence familiale a été adoptée en mars 2013 au Tadjikistan. L'UNFPA, avec l'aide d'organisations nationales et internationales, a contribué aux efforts visant l'adoption de la loi, une importante victoire législative en soi, après une décennie de plaidoyer collectif. Aussi, l'UNFPA, l'UNICEF et l'OMS ont plaidé en faveur de révisions de la loi de 2002 sur la santé et les droits en matière de reproduction, afin de garantir que la loi soit sexospécifique et adresserait effectivement la violence basée sur le genre.

BONNE PRATIQUE 2 : La participation d'acteurs d'influence, ainsi que d'hommes et de jeunes hommes, accélère les progrès vers une modification des attitudes et des pratiques néfastes liées à la violence basée sur le genre.

L'acceptation de la violence est ancrée dans des systèmes de valeurs et de croyances discriminatoires. Dès lors, tout changement à cet égard exige une modification des attitudes, des comportements et des normes sociales. Ainsi, en impliquant des figures et des personnalités d'influence, l'UNFPA a recours à une stratégie efficace pour encourager le changement de normes et de comportements, étant donné que la plupart des gens sont plus enclins à changer de point de vue en fonction d'informations fournies par des personnes en qui ils ont confiance.



SUR LE TERRAIN : Mobilisation d'acteurs d'influence entre le pays en vue de prendre une mesure collective contre la mutilation génitale féminine (MGF)

En partenariat avec l'Université Al-Azhar du Caire, l'UNFPA a invité des leaders religieux en Somalie

à participer à un atelier sur les conséquences négatives à long terme de la MGF. Ainsi, en rassemblant des ministères sectoriels, d'importants cheikhs, des organisations de la société civile et des érudits de l'Université Al-Azhar, l'atelier a incité les participants à prendre des mesures de réduction de la MGF, dont des déclarations formelles condamnant la pratique et une fatwa, un décret islamique qui bannit la MGF sous toutes ses formes. Par ailleurs, un Réseau religieux régional contre la MGF, qui a mobilisé des activistes anti-MGF et d'importants cheikhs et leaders religieux de Djibouti, d'Égypte, de Somalie et du Soudan à travailler de concert à l'éradication de la pratique dangereuse, a été mis en place au Puntland.

BONNE PRATIQUE 3 : La sensibilisation de travailleurs de la santé et d'autres acteurs du secteur public à la violence basée sur le genre et aux mécanismes de réponse efficaces contribue à l'amélioration de la qualité des services.

Le soutien de l'UNFPA en vue de sensibiliser davantage les travailleurs de la santé et d'autres secteurs publics à la MGF, ainsi que la capacité à lutter contre elle, est stratégique, en raison du rôle essentiel que jouent ces communautés/acteurs dans son éradication. Les interventions de l'UNFPA visaient les autorités législatives, ainsi que les travailleurs du secteur social et de la santé, étant donné qu'ils représentent souvent le premier point de contact pour les survivants, mais aussi, notamment, le personnel du système juridique et du secteur éducatif, dans le but d'améliorer la qualité des services proposés aux survivants.



SUR LE TERRAIN : Renforcement des mécanismes de réponse en vue de mettre un terme à la violence basée sur le genre au Soudan

L'UNFPA a soutenu diverses interventions au Soudan afin d'approfondir les capacités de travailleurs de la santé à répondre aux cas de MGF dans les situations d'urgence et post-conflit. Celles-ci comprenaient le renforcement de processus institutionnels afin de répondre aux besoins des femmes au Soudan du Sud, des camps de réfugiés dans la région du Nil Blanc et des réfugiés éthiopiens à Khartoum. De manière plus spécifique, l'UNFPA a fourni une formation à des sages-femmes, des médecins et des travailleurs sociaux en matière de réponse à la MGF. Cette formation mettait l'accent sur le renforcement des systèmes d'orientation et l'amélioration de la gestion clinique des cas de viol. En outre, l'UNFPA a impliqué des communautés hôtes dans la détection et la prévention de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles. En les rassemblant, ces efforts de soutien ont bénéficié aux femmes au Soudan en renforçant et en diversifiant l'offre de services proposés dans des camps de personnes déplacées au sein du pays.

Bonnes pratiques fondamentales

Étant donné la nature interconnectée des résultats transformatifs, plusieurs bonnes pratiques fondamentales ont découlé de ces trois résultats.



La transformation des normes, des attitudes, des croyances et des comportements culturels et sociaux discriminatoires, ainsi que l'attention qui leur est accordée, accélère le changement positif dans tous les résultats transformatifs.



Le recours stratégique à des partenariats avec les pouvoirs publics, les agences des Nations Unies, la société civile et des acteurs d'influence au niveau local, national, régional et international contribue à accélérer le changement.



Le fait de planifier et d'accorder de l'attention à la santé et aux droits sexuels et reproductifs entraîne des interventions humanitaires plus réactives qui contribuent à reconstruire les communautés.



Le soutien en faveur de la production et de l'utilisation de données de qualité favorise une action et une responsabilité ciblées entre tous les résultats transformatifs.



Les interventions de l'UNFPA qui donnent lieu à une analyse de genre et qui intègrent les questions de genre sont mieux à même d'améliorer l'existence de femmes et des jeunes femmes.

Bien que des progrès ont été réalisés, il reste beaucoup à faire. Ainsi, pour concrétiser les promesses de la CIPD, l'UNFPA a besoin d'une capacité renforcée pour surveiller efficacement les résultats, de stratégies de sortie explicites afin d'encourager une programmation durable, ainsi que d'investissements de ressources plus conséquents pour relever comme il se doit les défis en matière de développement. En plus de ces défis internes, les contextes complexes dans lesquels opère l'UNFPA sont souvent difficiles à manœuvrer, surtout lorsque les structures, les institutions et les cadres politiques, juridiques, culturels et sociaux au sein d'un pays ont tendance à limiter le progrès plutôt qu'à le favoriser.

Néanmoins, les enseignements tirés de cette synthèse constituent une excellente occasion pour l'UNFPA et ses partenaires de faire le point sur ces défis et de faire face à la situation en vue de catalyser le changement profond requis pour tenir les promesses de la CIPD et de l'Agenda 2030.

Bureau d'évaluation de l'UNFPA

Marco Segone (Directeur), Karen Cadondon et Natalie Raaber (Responsables de la synthèse)

Chercheurs et auteurs de la synthèse - Consultants ImpactMapper

Alexandra Pittman (Auteur principale), Glaiza Veluz (Analyste de données), Sanjukta Moorthy (Auteur), Sarah Fohl (Auteur principale), Sara Vaca (Chercheuse)

Copyright © UNFPA 2019, tous droits réservés.

L'analyse et les recommandations de la présente synthèse ne reflètent pas nécessairement l'avis du Fonds des Nations Unies pour la population. Ceci est une publication réalisée par le Bureau indépendant de l'évaluation de l'UNFPA.

Consultez le rapport de synthèse sur www.unfpa.org/evaluation.

✉ evaluation.office@unfpa.org

🐦 [@unfpa_eval](https://twitter.com/unfpa_eval)

📺 Bureau d'évaluation de l'UNFPA